



### ASSOCIÉ

OPER3	Nom de l'associé (nom de famille)										Ind. rég.		Téléphone							
	Prénom usuel										Ind. rég.		FAX							
	Location de téléphone alternative										Ind. rég.		Téléphone							
ADR	R.R.		Case postale				Numéro et nom de la rue													
	Code postal		Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)																	

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.

**B. Avez-vous cultivé des fruits ou des légumes pour la vente en 2000?**  
**Ne tenez pas compte des légumes de serre.**

200

Oui

↓

Passez à la section C

Non

↓

Passez à la section F

APOUR

C. FRUITS		Passez à la section D pour inscrire les légumes		4. QUANTITÉ VENDUE ET VALEUR TOTALE RECUE	
INDIQUEZ (X) L'UNITÉ UTILISÉE -		Indiquez tous les produits récoltés. Si vous utilisez des unités telles que des «sacs» ou des «caisses à claire-voie» (crates), veuillez en indiquer le poids, par exemple sacs de 50 lb ou caisses à claire-voie de 35 kg.		Pour le marché à l'état frais	
<input type="checkbox"/> ACRES	<input checked="" type="checkbox"/> 199	Indiquez aux colonnes 1 et 2 la superficie totale et la superficie des terres productives pour votre ferme ou toute autre ferme que vous exploitez à titre de locataire ou d'associé, si celle(s)-ci a (ont) servi à la production de fruits.	3. PRODUCTION TOTALE EN 2000 Veuillez indiquer l'unité utilisée <input type="checkbox"/> lb <input type="checkbox"/> 960 <input type="checkbox"/> kg	Pour le marché à l'état frais	
<input type="checkbox"/> HECTARES				a) Vente directe à la ferme, à l'auto-cueillette, au détaillant, au kiosque routier, au marché public et de porte à porte.	b) Ventes pour la transformation, la mise en conserve, la congélation et la fabrication de marinade et de jus.
<input type="checkbox"/> ARPENTS (QUÉBEC SEULEMENT)				Inclure également, au meilleur de votre jugement, la partie des ventes aux coopératives, grossistes et emballeurs qui sera destinée au marché de la consommation à l'état frais.	
FRUITS		SUPERFICIE DES TERRES PRODUCTIVES		Quantité vendue	Valeur totale reçue (\$)
(passez à la section D pour inscrire les légumes)		1. SUPERFICIE TOTALE (productive et non productive) Inscrire la superficie au dixième près (1/10)	2. SUPERFICIE DES TERRES PRODUCTIVES Pour le marché frais	Quantité vendue	Valeur totale reçue (\$)
2. Abricots					
3. Bleuets en corymbe					
4. Bleuets nains					
7. Canneberges					
6. Cerises aigres					
5. Cerises douces					
17. Fraises					
15. Framboises					
10. Kiwis					
11. Nectarines					
12. Pêches (fraîches et pavies)					
13. Poires					
1. Pommes					
14. Prunes et pruneaux					
9. Raisins Vinifera, raisins hybrides français (vin)					
8. Raisins Labrusca (de table)					
16. Saskatoons (amélanchés)					
18. Autres fruits					
<b>Précisez</b>					
<b>TOTAL DES FRUITS</b>					

À conserver dans vos dossiers, ne pas mettre à la poste.  
Un intervieweur vous téléphonera le 6 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre.

Seulement

D. LÉGUMES		INDIQUEZ (X) L'UNITÉ DE MESURE - <input type="checkbox"/> ACRES <input type="checkbox"/> HECTARES <input type="checkbox"/> ARPENTS (QUEBEC SEULEMENT)	1997	Indiquez aux colonnes 1 et 2 la superficie totale et la superficie des terres productives pour votre ferme ou toute autre ferme que vous exploitez à titre de locataire ou d'associé, si celle(s)-ci a (ont) servi à la production de légumes.	2 SUPERFICIE DES TERRES PRODUCTIVES		Indiquez tous les produits récoltés. Si vous utilisez des unités telles que des «sacs» ou des «classes à claire-voie» (crates), veuillez en indiquer le poids, par exemple sacs de 50 lb ou caisses à claire-voie de 35 kg.	4 QUANTITÉ VENDUE ET VALEUR TOTALE RECUE							
					3 SUPERFICIE TOTALE (productive et non productive) Inscrivez la superficie au dixième près (1/10)	4 Pour le marché frais		5 Pour la transformation	6 Quantité vendue	7 Valeur totale reçue (\$)	8 Quantité vendue	9 Valeur totale reçue (\$)			
32.	Ail														
19.	Asperges														
21.	Betteraves														
22.	Brocoli														
27.	Carottes miniatures														
28.	Carottes régulières														
30.	Céleri														
25.	Choux chinois														
23.	Choux de Bruxelles														
29.	Choux-fleurs														
26.	Choux ordinaires														
45.	Citrouilles														
31.	Concombres et cornichons														
50.	Courges et courgettes (zucchinis)														
49.	Épinards														
20.	Haricots verts ou jaunes														
35.	Laitue frisée (p. ex., Romaine)														
34.	Laitue pommée														

À conserver dans vos dossiers, ne pas mettre à la poste. Un intervieweur vous téléphonera le 6 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre.

D. LÉGUMES	INDIQUEZ (X) L'UNITÉ DE MESURE - <input type="checkbox"/> ACRES <input type="checkbox"/> HECTARES <input type="checkbox"/> ARPENTS (QUÉBEC SEULEMENT)	1997	Indiquez aux colonnes 1 et 2 la superficie totale et la superficie des terres productives pour votre ferme ou toute autre ferme que vous exploitez à titre de locataire ou d'associé, si celle(s)-ci a (ont) servi à la production de légumes.	2 SUPERFICIE DES TERRES PRODUCTIVES		Indiquez tous les produits récoltés. Si vous utilisez des unités telles que des «sacs» ou des «caisses à claire-voie» (crates), veuillez en indiquer le poids, par exemple sacs de 50 lb ou caisses à claire-voie de 35 kg.	4 QUANTITÉ VENDUE ET VALEUR TOTALE RECUE							
				3 SUPERFICIE TOTALE (productive et non productive) Inscrivez la superficie au dixième près (1/10)	2 Pour le marché frais		2 Pour la transformation	Quantité vendue	Valeur totale reçue (\$) (3)	Quantité vendue	Valeur totale reçue (\$) (3)			
24. Maïs sucré (exclure le maïs-grain)														
36. Melons d'eau														
37. Melons autres (cantaloups, melons d'hiver, etc.)														
39. Oignons verts, échalotes														
38. Oignons secs														
41. Panais														
40. Persil														
33. Poireaux														
42. Pois verts														
43. Poivrons et piments														
44. Pommes de terre														
46. Radis														
47. Rhubarbe														
48. Rutabagas et navets														
51. Tomates														
52. Autres légumes <b>Précisez</b>														
53. Autres légumes <b>Précisez</b>														
<b>TOTAL DES LÉGUMES</b>														

À conserver dans vos dossiers, ne pas mettre à la poste. Un intervieweur vous téléphonera du 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> décembre.

